

PAR COURRIEL

Québec, le 16 septembre 2021

Objet : Demande d'accès n° 2020-03-052 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant la liste des compagnies qui ont obtenu des fonds dans le cadre de tous les programmes du Ministère pour décontaminer des sols avec le montant accordé pour chacune de ces compagnies pour les cinq dernières années.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

1. Liste pour DAI 2020-03-052, 1 page.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Caroline Huot, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [caroline.huot@environnement.gouv.qc.ca](mailto:caroline.huot@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 1

... 2

Compagnie	Montant
Gestion immobilière CSB	876 492,04 \$
Groupe immobilier Bradley	229 447,16 \$
Raymond Décors inc.	154 625,00 \$
Auberge du Sportif	68 415,00 \$
Custeau Division Immobilière (CDI) inc.	212 972,03 \$
	500 395,50 \$
Bureau Régional Action SIDA (BRAS)	69 031,00 \$
9408-4407 Québec inc	122 315,00 \$
9078-2822 Québec inc	822 210,00 \$